



**SNUipp-FSU 50**  
BP 346  
2B rue Léon Dériès  
50 006 Saint-Lô cedex  
Tel : 09 50 15 53 54  
Fax : 09 50 15 53 54  
Site : <http://50.snuipp.fr>  
Mel : [snu50@snuipp.fr](mailto:snu50@snuipp.fr)



**FSU**  
À Saint-Lô,  
le 27/03/2015.

À

**Monsieur L'HUISSIER**  
**Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale**

**Objet : Non déclaration d'intention de faire grève, réponse au courrier envoyé aux collègues appliquant cette consigne nationale du SNUipp-FSU.**

Monsieur le Directeur Académique,  
plusieurs collègues, dont des membres du bureau syndical du SNUipp-FSU 50, ont reçu le 23 mars 2015 un courrier de votre part concernant leur absence de déclaration d'intention de grève.

Nous nous étonnons de la forme et de la teneur de cette lettre.

Vos services ne sont pas sans savoir qu'il s'agit d'un mot d'ordre national du SNUipp-FSU, Monsieur le Secrétaire Général ayant eu un échange téléphonique avec Monsieur de Roubin sur ce sujet le vendredi précédant cette journée de mobilisations.

Nous joignons à ce courrier la lettre adressée à Madame la Ministre ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Députés par le SNUipp-FSU.

Le mot d'ordre d'absence de déclaration d'intention de faire grève intéresse en tout premier lieu les départements de France et a pour but l'obtention de discussions avec le Ministère de l'Éducation Nationale sur l'abrogation de la loi du 28 août 2008.

Il fait suite à la promesse faite par Monsieur le Président de la République lors de la campagne pour les dernières élections présidentielles.

Ce mot d'ordre est toujours effectif, ainsi que nous l'avons confirmé à Monsieur le Secrétaire Général mardi 23 mars 2015.

Si il est effectivement de votre responsabilité, en tant que supérieur hiérarchique, d'adresser des « rappels à la loi » à des enseignants qui vous sembleraient en position délicate, il nous paraît hors de propos de rappeler la situation de crise sociale, politique et démocratique que traverse notre pays afin de mettre en cause l'éthique et le professionnalisme de nos collègues suivant cette consigne.



**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**

Syndicat National National des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGI





**SNUipp-FSU 50**  
BP 346  
2B rue Léon Dériès  
50 006 Saint-Lô cedex  
Tel : 09 50 15 53 54  
Fax : 09 50 15 53 54  
Site : <http://50.snuipp.fr>  
Mel : [snu50@snuipp.fr](mailto:snu50@snuipp.fr)

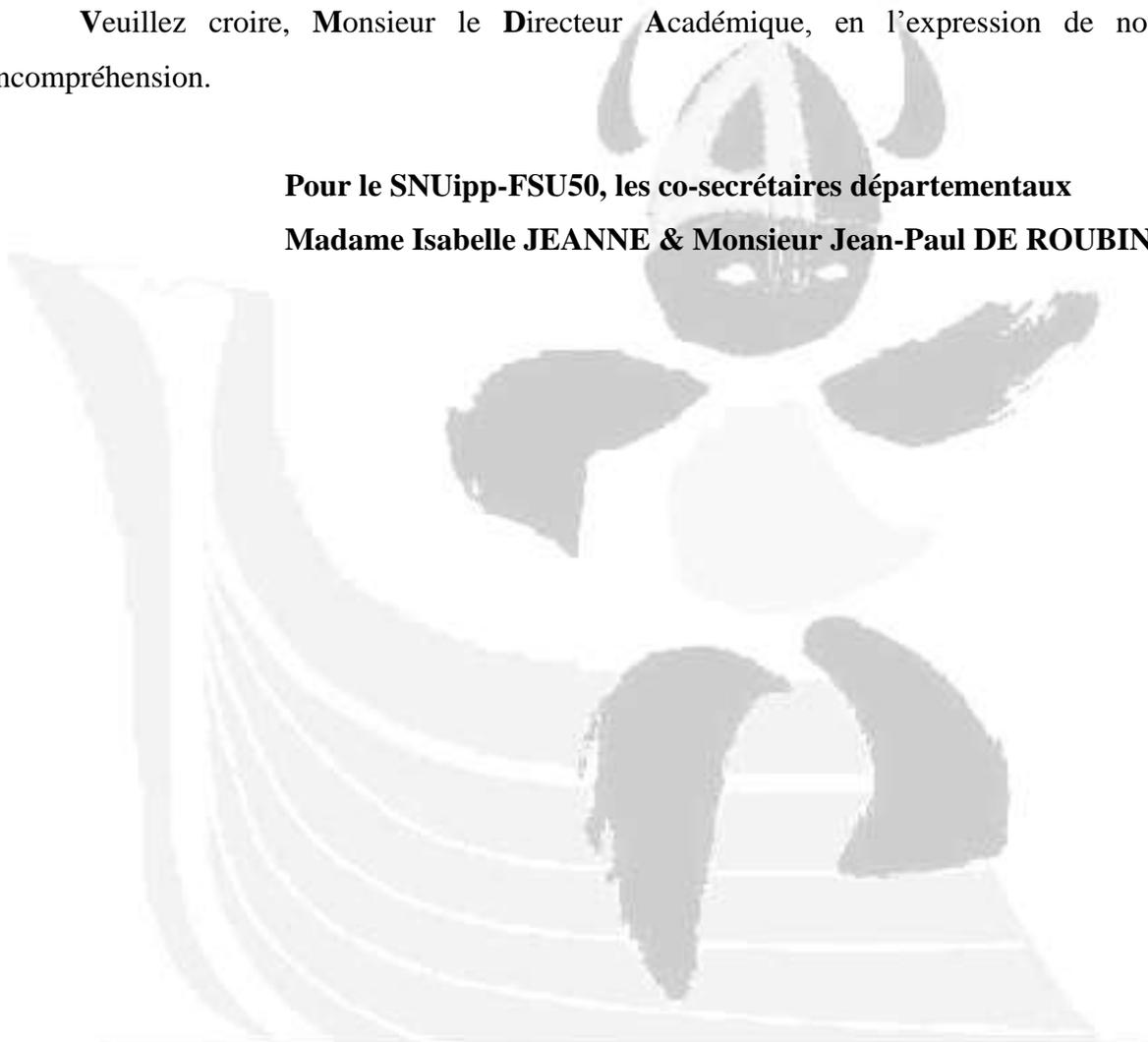


**F S U**  
À Saint-Lô,  
le 27/03/2015.

Nous trouvons cette démarche peu appropriée et assez outrancière.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de notre incompréhension.

**Pour le SNUipp-FSU50, les co-secrétaires départementaux  
Madame Isabelle JEANNE & Monsieur Jean-Paul DE ROUBIN**



**SNUipp50**

Fédération Syndicale Unitaire



**Pour l'école, on ne doit pas se priver.**



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEP